



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 89820

Texte de la question

Mme Sylvia Pinel attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport du conseil économique, social et environnemental « La santé des femmes en France ». Alors que l'espérance de vie des femmes en France, (84,9 ans) est l'une des plus élevées au monde, sensiblement supérieure à celle des hommes (77,6 ans), ce rapport souligne que l'exposition aux violences que subissent de nombreuses femmes influent sur leur état physique et psychologique. Ainsi certaines affections sont au moins deux fois plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes, comme par exemple la dépression, les femmes apparaissent davantage concernées par les troubles musculo-squelettiques (TMS) au sein de la population salariée et la France se situe dans le groupe de pays européens à fréquence élevée de suicide féminin ! Par ailleurs, en matière de violences, les agressions sexuelles et les violences domestiques envers les femmes se rencontrent dans tous les milieux sociaux. De plus, le rapport souligne que l'adolescence est une période particulièrement cruciale pour les filles. Or les processus d'alcoolisation des filles tendaient désormais à rejoindre les conduites masculines, la consommation de cannabis tend à converger entre filles et garçons, les troubles des conduites alimentaires (l'anorexie mentale, la boulimie nerveuse) sont fréquemment rencontrés dans les lycées généraux et peuvent survenir de plus en plus précocement, ce qui en accroît la gravité. Enfin, le rapport souligne que la mise en oeuvre de la circulaire d'application de la loi du 4 juillet 2001 sur la mise en oeuvre de l'éducation à la sexualité dans les écoles, collèges et lycées demeure très limitée. Il apparaît qu'il est indispensable de définir une politique globale de prise en charge sanitaire des femmes qui tienne compte des affections auxquelles elles sont surexposées, des violences dont elles sont victimes, des conduites à risques et de leur santé sexuelle. Elle lui demande donc si des mesures sont envisagées par le Gouvernement afin d'aller dans ce sens.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvia Pinel](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89820

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10750

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)